



AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET POUR SELECTION DE PRESTATAIRES LOCAUX

Pays : République Islamique de Mauritanie

Nouakchott, le 21 avril 2022

Nom du projet : Sélection de prestataires locaux

Manifestation d'intérêt : Pour diverses prestations

L'ASECNA envisage de sélectionner des prestataires locaux pour les services suivants :

- Entretien ménager ;
- Gardiennage ;
- Travaux de génie civil ;
- Fourniture de bureaux ;
- Entretien ascenseur ;
- Fourniture de mobiliers ;
- Entretien des climatiseurs ;
- Entretien de la Plomberie ;
- Entretien des Menuiseries ;
- Entretien des espaces verts ;
- Dératisation et désinfection ;
- Fourniture d'équipements électriques (batteries, onduleurs, compresseurs, etc...) ;
- Fourniture de carburants et lubrifiants ;
- Relève du personnel ;
- Transit et transport ;
- Conseil juridique ;
- Conseil médical ;
- Répétiteur anglais ;

A cet effet, il est prévu de financer sur le budget de l'Agence, exercice 2023, les services d'un prestataire chargé de l'une des activités ci-dessus citées.

Dans le cadre du service attendu, l'Agence lance le présent avis de manifestation d'intérêt.

Les prestataires intéressés par le présent avis sont invités à faire des propositions à cet effet.

Ces propositions devront contenir :

- Les références techniques du prestataire dans le domaine aéroportuaire ;
- Effectifs, installations et matériels du prestataire pour exécuter le marché ;
- Les pièces administratives du prestataire ;
- L'expérience dans le domaine aéroportuaire au cours des cinq (05) dernières années.

Les prestataires seront retenus sur des listes restreintes par type d'activité. Ces prestataires retenus seront sollicités pour faire des propositions techniques et financières pour l'activité concernée.

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés sous pli fermé à la Représentation de l'ASECNA en Mauritanie, B.P. 205 Nouakchott, et ce du 25/04/2022 au plus tard le 25 mai 2022 à 12h 00 GMT.

LE REPRESENTANT

